



PREFECTURE DU FINISTERE

MISSION INTERSERVICES DE L'EAU

QUIMPER, le 2 juillet 2007

GUIDE POUR LE CONTENU DE L'ETUDE HYDROGEOLOGIQUE

DANS LE CADRE D'UN ASSAINISSEMENT PAR INFILTRATION DANS LE SOL

Ce guide n'est pas exhaustif et n'a pas pour objet de se substituer aux obligations réglementaires du pétitionnaire et en particulier aux articles R 214-6 et R 214-32 concernant le contenu des études d'incidence à fournir au titre du Code de l'environnement.

Il est destiné à préciser les éléments de l'étude hydrogéologique, nécessaire à la mise en œuvre d'un assainissement par infiltration dans le sol.

Contenu minimal :

- ♦ Description précise du sol et du sous-sol (caractéristiques pédologiques et géologiques)
- ♦ Identification du niveau de la nappe et appréciation de son sens d'écoulement en hautes eaux et si possible en basses eaux (la mise en place d'un piézomètre dès l'avant projet peut s'avérer nécessaire)

Cette identification peut se faire

- soit de façon naturelle par l'examen des ouvrages existants représentatifs,
- soit de façon artificielle par sondage à la pelle mécanique jusqu'au substrat rocheux, ou sinon jusqu'à une profondeur de 4,50 m, si possible.

- ♦ Essais d'infiltration : détermination du coefficient de perméabilité du sol du site,
- ♦ Prélèvements et analyses pour caractériser la qualité chimique de l'eau souterraine (pH et azote),
- ♦ Inventaire, exhaustif si possible, des points d'eau sur le secteur concerné et si possible jusqu'à l'exutoire de la nappe,
- ♦ Evaluation de l'impact de la pollution résiduelle des eaux traitées sur le milieu souterrain dans l'environnement du site d'infiltration,
- ♦ Inventaire des usages susceptibles d'être affectés
- ♦ Consultation des bases de données disponibles et en particulier BSS, Infoterre et BASIAS

Renseignements complémentaires à fournir :

en cas de projet en site sensible avec usage sanitaire des milieux (eau potable, baignade, coquillage) ou en cas de dispositif de dimension importante :

- carte piézométrique de hautes eaux et basses eaux,
- détermination des coefficients hydrodynamiques de l'aquifère permettant de connaître la capacité de transfert,
- définition du dôme d'infiltration,
- simulation de l'impact du rejet (réelle ou modélisée) avec traçage si besoin et simulation de la dispersion d'un panache pollué. Une éventuelle injection pour caler le modèle peut-être envisagée.